



Règlement intérieur 2020-2021

1° Horaires et Lieu :

Atelier Libre Lundi de 19h à 23h (animé par Charlotte RUBY)

Atelier Libre Lundi de 19h à 23h (animé par Cyril ROMOLI)

Tous les ateliers ont lieu à « La Générale », 11 rue Rabelais, 93100 Montreuil.

Les cours commencent le lundi 5 octobre 2020. Les cours sont maintenus pendant les vacances scolaires (excepté le 28 décembre 2020) et finissent le 24 Mai 2020.

Les concerts (facultatifs) de milieu d'année auront lieu les 23 et 24 Janvier 2021. – sous réserve de modification

Les concerts (facultatifs) de fin d'année auront lieu les 29 ou 30 Mai 2021 – sous réserve de modification.

2° Tarifs et modalités de paiement

	Année	Carte
Atelier Libre	1 200 €	50 €

Modes de paiements acceptés : espèces, chèques bancaires ou postaux. La possibilité d'un règlement en 3 fois pour l'inscription annuelle est admise par 3 chèques qui seront déposés comme suit : Octobre / Janvier / Avril.

Les cours à la carte devront être payés en une seule fois avant que le cours commence. Il est mis en place un cours d'essai gratuit sans engagement pour les nouveaux adhérents qui ne sont pas venus les années précédentes. Toutefois, lors du deuxième cours, il sera demandé le bulletin d'inscription avec le règlement total correspondant au choix.

L'inscription aux masterclass garantit la présence aux ateliers et la participation aux exercices collectifs, mais ne garantit pas un passage individuel.

L'abonnement est nominatif.

L'intégralité des versements seront encaissés. Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année.

Toute absence du professeur dû à un cas de force majeur ou à la maladie ne donnera lieu à aucun dédommagement.

3° Règles de courtoisie et de respect

Seules les salles louées par Musidrama sont accessibles, et ce aux horaires prévus. Tout élève utilisant une salle de La Générale en dehors des heures de location de MUSIDRAMA se verra facturer l'utilisation de la salle.

Il est exigé de chaque membre le respect des règles élémentaires de courtoisie, du respect de chacun, du professeur ainsi que du matériel et des salles mis à disposition. En cas de

manquement à celles-ci, l'administrateur et le professeur pourront statuer sur la situation, jusqu'à l'exclusion des ateliers sans remboursement.

Il est strictement interdit de boire et de manger dans les salles de cours ou dans le théâtre. Le foyer de « La Générale » est spécialement prévu à cet effet.

4° Informatique et liberté

Les élèves des ateliers acceptent de recevoir par mails des informations pédagogiques liées aux ateliers ainsi que les newsletters MUSIDRAMA. Ils autorisent MUSIDRAMA à conserver leurs coordonnées mail et téléphone.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les élèves bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer en s'adressant à l'administratrice de MUSIDRAMA, Manon Bianchi - manon@musidrama.fr

5° Droit à l'image

Les élèves autorisent MUSIDRAMA à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre des activités liées aux ateliers MUSIDRAMA.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par MUSIDRAMA sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

Je soussigné(e) , atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus et accepte son contenu.

Fait à , Le

Signature